

Questions orales

[Français]

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, je regrette sincèrement que le chef du Nouveau parti démocratique cherche à faire de la petite politique avec un sujet aussi fondamental. Nous avons de ce côté-ci de la Chambre démontré notre sérieux quant à l'appui à apporter au peuple polonais. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a donné une réponse fort complète aux sentiments d'inquiétude exprimés par le chef néo-démocrate. Je viens également d'indiquer d'une façon très précise que je suis disposé à considérer une requête qui est totalement nouvelle pour nous de décréter demain une journée de l'opposition, pour qu'on puisse discuter de ce genre de motion. Je me demande donc en quoi le chef de l'opposition et le chef du Nouveau parti démocratique peuvent se montrer offusqués d'une telle générosité de notre part.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET

ON DEMANDE LE RETRAIT

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, étant donné qu'une fois encore le ministre des Finances est absent de son siège—faudrait-il s'en étonner avec un budget pareil—je poserai ma question au ministre suppléant. Puisque le Conseil économique a invité le gouvernement à adopter une position tout à fait opposée à celle que le ministre a adoptée dans son budget, pour réduire l'inflation et créer de l'emploi, le gouvernement est-il disposé à retirer le budget et à présenter de nouvelles propositions sous forme d'un Livre blanc avant que ces mesures récessionnistes ne soient mises en vigueur? Le gouvernement cherche-t-il à anéantir l'économie simplement pour sauver la face?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, je suis un peu surpris de l'attitude du député, et de la façon dont elle se laisse influencer par un rapport qui a été présenté aujourd'hui. Elle aurait pu également porter son attention sur les chiffres relatifs aux taux d'inflation et s'apercevoir que depuis le mois de juillet le taux d'inflation qui était de 13 p. 100 est baissé à 12.2 p. 100, ce qui indique que la volonté, la détermination et les mesures prises par le gouvernement pour réduire l'inflation sont efficaces. Ces mesures sont réaffirmées dans le budget, et le gouvernement a l'intention de voir les taux d'inflation réduits afin d'avoir un climat économique beaucoup plus favorable.

[Traduction]

LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Je m'étonne de la façon dont le ministre interprète un rapport préparé à l'intention du gouvernement par un organisme consultatif indépendant. Il pourra peut-être apporter des précisions à un autre point soulevé par le ministre absent, lequel prétend qu'il n'a tout simplement pas été compris. Hier, le ministre des Finances a dit que les seuls avantages sociaux qu'il propose de taxer dans son budget sont le transport, la pension et le logement gratuits. Il a ajouté que son budget ne touchait aucun autre avantage. Pourtant, si on se reporte à la page 20 des documents budgétaires, on peut lire ceci:

Deviendront imposables, entre autres avantages:

Les cotisations de l'employeur, pour le compte des employés, à des régimes privés de services de santé et à des régimes de soins dentaires.

Une voix: A l'ordre.

Mlle Carney: Le vrai ministre des Finances voudrait-il se lever: soit celui qui estime que ces avantages ne sont pas imposables, soit celui qui a rédigé le budget?

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, si le député a si bien lu le discours du budget, je me demande pourquoi elle pose des questions sur les intentions. Le budget, elle l'a dans les mains, elle l'a lu et elle n'a pas à s'inquiéter des intentions puisqu'elle a non seulement les intentions, mais la volonté qui est bien indiquée dans le budget. Si elle n'a pas bien saisi, elle n'a qu'à le relire et à répondre à ses propres interrogations.

* * *

[Traduction]

LES CARTELS

ON DEMANDE DE RETIRER LE BÂILLON IMPOSÉ AU SUJET DU CARTEL DE L'URANIUM

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, je m'adresse au ministre de la Justice. Comme il le sait, le gouvernement a récemment adopté un décret du conseil qui lève partiellement le bâillon imposé conformément aux règlements régissant la sécurité de l'information relativement à l'uranium; ce bâillon s'appliquait à la documentation que le public aurait pu se procurer au sujet d'un cartel réunissant un certain nombre de sociétés et de particuliers, et notamment des sociétés de la Couronne. Étant donné que tout le contentieux américain est maintenant réglé et que le décret bâillon n'est plus nécessaire, le ministre recommandera-t-il à ses collègues du cabinet de faire supprimer toute cette réglementation afin que les Canadiens puissent bénéficier d'une enquête complète et consulter les documents et les renseignements se rapportant au cartel?